

Fête nationale

Arlon, 21 juillet 2012

Intervention de la Communauté Laïque de la région d'Arlon asbl

La Patrie (patriotisme et civisme)

En ce jour de fête nationale il est important que nous puissions réfléchir aux valeurs qui ont toujours guidés notre Pays depuis 1830.

Si nous relisons le premier couplet de notre hymne national :

*Noble Belgique ! Ô Mère chérie !
A toi nos cœurs, à toi nos bras
A toi notre sang, ô Patrie
Nous le jurons, tous, tu vivras
Tu vivras, toujours grande et belle
Et ton invincible unité
Aura pour devise immortelle
Le Roi, la Loi, la Liberté (Ter)*

Celui-ci pourrait être complété par le patriotisme, le civisme et la citoyenneté. La notion de Patrie ne peut se réduire à des statistiques ou à des organigrammes. Elle a une dimension affective et culturelle marquée. Dans ce domaine comme en beaucoup d'autres, il faut tenter d'avoir une vision en stéréo de la réalité en la regardant sous deux angles. Ainsi, pour un Belge, l'amour de sa patrie n'est pas exclusif de l'acceptation d'une certaine organisation politique et économique de l'Europe. Il est compatible aussi avec un profond attachement de chacun à son coin de terre.

L'amour de la Patrie est donc en soi excellent. Ce qui en revanche peut faire problème, ce sont ces déformations de l'idée de Patrie qui aboutissent au mépris des autres hommes et des autres Patries à travers un culte abusif rendu à la Nation plutôt qu'à la Patrie.

Pour nous laïques, la personne humaine a le pas sur la société. Le but de celle-ci est de favoriser l'épanouissement des personnes qui la composent. Cela dit, l'homme est un animal social comme la fourmi. Il vit en société mais est capable, lui, de modifier l'organisation du groupe.

Le civisme, c'est le sentiment qui nous pousse à admettre que la Cité est régie par des règles qui visent à préserver l'intérêt général et le bien commun. Il nous amène à nous sentir individuellement responsables de ce bien commun et appelés à travailler individuellement pour le promouvoir.

Il nous fait admettre que nos droits sont inséparables de nos devoirs et nous pousse à accepter des responsabilités dans la Cité et à prendre les risques correspondants. Cette conception du Civisme n'est pas concevable sans une parcelle d'Amour, celui qui englobe et dépasse le respect, la tolérance, voire le pardon. Ainsi le Civisme est le fondement du Patriotisme qui s'en distingue par sa dimension affective. Le PATRIOTISME ajoute un sentiment de solidarité verticale entre les générations, l'impression que nous avons une dette de reconnaissance envers nos anciens et que c'est aux jeunes que nous devons la rembourser. C'est une question d'honnêteté.

En effet, pour que nous vivions mieux, nos pères ont défriché la forêt, tracé les routes, amendé le sol, bâti et rebâti les villes, guerre après guerre. Notre gratitude est d'abord d'ordre matériel. Mais la façon dont s'est accomplie cette œuvre, c'est toute notre histoire, celle des Rois et des soldats, celle des manants et des marchands, celle des savants et des penseurs. Connaître cette histoire, c'est pour nous, aussi vital que, pour l'arbre, plonger ses racines dans le sol. Le Patriotisme, c'est donc un amour à base de connaissance. Notre langue, notre culture, nos modes de pensée et d'agir, tout cela rentre dans cette connaissance. La plupart d'entre nous sommes citoyens légaux d'un état-nation et de ce fait détenteurs de certains privilèges ou droits. Mais la citoyenneté implique aussi certains devoirs; en d'autres termes, il s'agit de ce que l'Etat attend des individus placés sous sa juridiction. Ainsi, les citoyens observent certaines obligations vis-à-vis de l'Etat et peuvent, en retour, espérer la protection de leurs intérêts vitaux.

On parle de citoyenneté depuis des millénaires et, aujourd'hui encore, sa signification est loin d'être consensuelle. Le concept de citoyenneté légale semble assez simple : il est normalement lié à l'état-nation et défini par les lois de cette nation. C'est sans doute pourquoi l'idée de citoyenneté est bien souvent immédiatement associée à celle de patriotisme: un "bon citoyen" est souvent considéré comme un "bon patriote". Toutefois, le concept de citoyenneté est beaucoup plus riche de sens que le "simple" patriotisme.

Un trait du concept de citoyenneté, qui gagne en importance : la notion d'éducation. Si la citoyenneté au sens traditionnel implique la jouissance de droits et aussi l'accomplissement de devoirs, on peut en déduire que, d'une certaine façon, on ne naît pas citoyen mais on le devient. La loyauté et la responsabilité, par exemple, s'apprennent et se cultivent. Aussi, si ces qualités sont indispensables pour devenir un citoyen dans toute l'acception du terme, les



"vrais" citoyens doivent être éduqués - au sens large du terme. Le fait que chaque individu possède les droits de l'homme fondamentaux ne l'autorise pas à se comporter comme il lui plaît: la limite consiste pour lui à ne pas empiéter sur les droits de l'homme de ses concitoyens. On peut donc certainement affirmer de la bonne citoyenneté qu'elle exige des citoyens qu'ils respectent les droits de l'homme d'autrui.

Le second rapport étroit avec les droits de l'homme touche au lien essentiel entre le concept de citoyenneté et l'appartenance à une société. Nous ne parlons pas ici, par exemple, de citoyens d'une île déserte; le citoyen est bien davantage qu'un habitant d'un pays particulier ou d'une région. Le citoyen est par essence membre de la société qui habite cette région. Aussi, construire des sociétés respectueuses des droits de l'homme implique d'envisager d'autres limites au comportement des individus dans ces sociétés.

En conclusion, Le civisme est inséparable de l'amour de la Patrie. L'un et l'autre doivent être enseignés aux enfants, mais les adultes ont besoin, eux aussi, d'être entretenus dans ces sentiments.